

(M. Cadieu). Cependant, en examinant son avis de motion:

...que la Chambre est d'avis que la Société Radio-Canada devrait fournir un réseau de télévision dans le nord-ouest de la Saskatchewan en l'établissant immédiatement, etc.

et les endroits qu'il nomme, je crois bien que de multiples représentations ont été faites dans le même sens par le député de Chapleau (M. Laprise), le député de Churchill (M. Simpson), le député de Saguenay (M. Blouin), le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Granger), le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange) ainsi que du député de Bonavista-Willington (M. Pickersgill).

J'espère bien que l'honorable député de Meadow-Lake ne m'en voudra pas si j'étends sa résolution qui ne couvre qu'une partie du nord de sa province aux parties nord qui couvrent notre pays. J'ai écouté très attentivement les commentaires qu'il a faits sur son avis de motion, et je suis parfaitement d'accord, à l'exception d'une chose qui me frappe chez lui—et j'aurai sûrement l'occasion d'en reparler plus longuement à la suite de ce débat—c'est lorsqu'il dit qu'avant d'accorder la télévision en couleurs pour desservir, comme il l'a dit lui-même, 60 p. 100 de la population, nous devrions commencer par assurer un réseau complet de radio et de télévision, et plus spécialement de télévision, pour toutes les régions qui ne sont pas encore desservies.

Or, une des principales objections que j'aurais à y apporter est la suivante: si la Société Radio-Canada ne prend pas les mesures immédiatement afin, non pas d'être ce que l'on pourrait appeler de l'avant, mais d'actualité, en faisant des recherches, et en consacrant une partie énorme de son budget, pour que justement nous puissions commencer, dès aujourd'hui, à bénéficier de la télévision en couleurs, il ne fait pas de doute que, à ce moment-là, l'immense majorité de la population canadienne s'américaniserait de plus en plus, parce que si la Société Radio-Canada—et ce sont ses propres paroles—ne se tient pas dans ce que j'appellerai le monde moderne immédiat, il n'y a aucun doute qu'à ce moment-là, ce sont les postes de télévision américaine qui prendront le dessus sur la Société Radio-Canada.

Il est malheureux que la Société Radio-Canada ne soit pas en mesure d'étendre son service à toutes les parties de notre pays, dans les coins les plus reculés, parce que je suis pleinement d'accord avec le député de Meadow-Lake qu'il ne fait aucun doute que l'apport économique, que ces régions éloignées apportent à l'ensemble du Canada, bénéficie à l'ensemble du Canada, et ainsi ce même

ensemble du Canada devrait exiger que la Société Radio-Canada consacre une plus grande partie de son avoir, de sa recherche, de ses finances pour développer ce qui, actuellement, n'est pas atteint par la télévision dans les régions qu'il a mentionnées.

J'aimerais lui faire remarquer qu'il n'y a pas seulement qu'à Uranium City, Fort Smith, Hay River, Yellowknife, Buffalo Narrows, qui ne sont pas desservis par la télévision. Les députés de Chapleau et de Saguenay, qui sont actuellement à leur siège, me signaleraient que dans leurs régions, la télévision n'était possible que par câble, et ce à un coût astronomique allant jusqu'à \$200 payable d'avance pour une antenne communautaire et jusqu'à \$7 par mois, également payable d'avance.

Je crois que là aussi il y aurait lieu pour la Société Radio-Canada de voir à étendre son service. Par ailleurs, la Commission Fowler est très claire à ce sujet, car elle dit que la Société Radio-Canada doit tendre le plus possible à étendre la radio et la télévision aux régions non encore desservies. J'imagine bien que cette partie de la Commission du rapport Fowler répond au vœu de l'honorable député de Meadow-Lake.

Cependant, et je crois que c'est une responsabilité du gouvernement, dans ses recommandations touchant les finances d'une dite proposition, le comité ne prévoit pas les dispositions nécessaires à l'accomplissement d'un tel vœu. Il forme le vœu, et je crois que c'est un vœu général, que toute la population canadienne doit d'être desservie par la télévision. Mais dans ses conclusions, malheureusement, il est tout à fait coi; il ne dit pas de quelle manière on devrait envisager le financement.

Le Société Radio-Canada a d'ailleurs, et cela bien clairement, diminué la population à desservir de 4,000 à 2,000. C'est déjà, je crois bien, un début dans la voie de la réalisation du vœu de l'honorable député de Meadow-Lake et des autres députés, comme je l'ai mentionné tantôt, que ce soit les députés de Chapleau, Churchill, Saguenay et quelle que soit leur allégeance politique.

Mais, ce qu'il y a de consolant dans ce débat, ce sont les paroles qu'a prononcées l'honorable ministre responsable de la Société Radio-Canada, ici à la Chambre des communes, le 8 mars dernier, comme en fait foi la page 2418 de la version française du compte rendu officiel—c'est à peu près l'équivalent dans la version anglaise:

Je conviens, comme tous les autres députés, qu'il faudrait étendre le service à ces régions aussi rapidement que possible, si la chose est possible.

Et elle fait état justement des nombreuses pressions qui s'exercent sur l'honorable ministre, comme celles des députés de Chapleau,